RATDOWN

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit: PFP FOAM PART A**

· **UFI:** S7H0-G0GW-T00N-67MN

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Polyol pour mousse de polyuréthane rigide

· **Emploi de la substance / de la préparation** A utiliser avec un durcisseur polyisocyanate.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

PESTEX
Chräbelstrasse 9
6410 Goldau
info@pestex.ch
www.pestex.ch

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse, Tel.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane
cyclohexyldimethylamine
2-diméthylaminoéthanol

· **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **Conseils de prudence**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P280	Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P330	Rincer la bouche.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**
Contient Cinéol-1,8. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**
Symptômes et effets sur les yeux: le liquide ou la vapeur peut causer une irritation passagére.
Symptômes et effets sur la peau: peut entrainer une légére irritation par contact prolongé ou répété.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**		
1244733-77-4	Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane	Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **Mélanges**

· **Description:** Mélange de liants, charges et pigments

· **Composants dangereux:**		
CAS: 1244733-77-4 Numéro CE: 807-935-0 Reg.nr.: 01-2119486772-26	Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane Acute Tox. 4, H302	10-25%
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5 Reg.nr.: 01-21195330330-60-0002	cyclohexyldimethylamine Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Chronic 2, H411	≥1-<2,5%
CAS: 108-01-0 EINECS: 203-542-8	2-diméthylaminoéthanol Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 3, H331; Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; STOT SE 3, H335	≥1-≤2,5%
CAS: 470-82-6 EINECS: 207-431-5	Cinéol-1,8 Flam. Liq. 3, H226; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 2)

· **5.3 Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
· **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
112945-52-5 Dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	
VMECT (France)	Valeur momentanée: 10 mg/m³

· **DNEL**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
Orale : mg/Kg - Court terme - Population générale : 2
Orale : mg/kg bw/d - Long terme, répété - Population générale : 0,52
Dermale : mg/Kg - Court terme - Travailleur industriel : 8 - Travailleur professionnel : 8 - Population générale : 4
Dermale : mg/kg bw/d - Long terme, répété - Travailleur industriel : 2,08 - Travailleur professionnel : 2,08 - Population générale : 1,04
Inhalation : mg/m³ - Court terme - Travailleur industriel : 22,4 - Travailleur professionnel : 22,4 - Population générale : 11,2
Inhalation : mg/m³ - Long terme, répété : Travailleur industriel : 5,82 - Travailleur professionnel : 5,82 - Population générale : 1,46
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :
- Dermique : Travailleur Professionnel - Long terme : 1,04 mg/kg bw/jour
- Dermique : Travailleur Industriel - Court terme : 5 mg/kg bw/jour
- Inhalatoire : Travailleur Industriel - Court terme : 22 mg/m3
- Inhalatoire : Travailleur Industriel - Long terme : 7,4 mg/m3

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 3)

98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
- Travailleur : exposition à court terme et à long terme- Effet locaux, Inhalation : 35 mg/m3

· **PNEC**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
Environnement :
Eau douce : mg/l : 0,32
Eau de mer : mg/l : 0,032
Eau intermédiaire : mg/l : 0,51
Sédiment : mmg/kg w : 11.5
Sédiment marin : mmg/kg w : 1,15
Sol : mmg/kg dw : 0.34
Plan de traitement des boues : mg/l : 19.1
Empoisonnement secondaire : mg/kg nourriture : <11,6
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :
- Sédiment d'eau douce : 0,0529
- Sol : 0,0177
- Eau douce : 0,0661 mg/L
- Eau de mer : 0,0066 mg/L
- Station de Traitement des eaux usées : 10 mg/L
98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
-Eau douce : 0,002 mg/L
-Eau de mer : 0,0002 mg/L
-Libération sporadique : 0,02 mg/L
-Sédiment (eau douce) : 0,0211 mg/kg
-Sédiment (eau de mer) : 0,00211 mg/kg
-Sol : 0,00305 mg/kg
-Station d'épuration : 20,6mg/L

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**
· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 4)

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**	
· **Indications générales**	
· **État physique**	Liquide
· **Couleur:**	Gris
· **Odeur:**	Eucalyptus
· **Seuil olfactif:**	Non déterminé.
· **Point de fusion/point de congélation:**	Non déterminé.
· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**	Non déterminé.
· **Inflammabilité**	Non applicable.
· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**	
· **Inférieure:**	Non déterminé.
· **Supérieure:**	Non déterminé.
· **Point d'éclair**	Non applicable.
· **Température de décomposition:**	Non déterminé.
· **pH**	Non déterminé.
· **Viscosité:**	
· **Viscosité cinématique**	Non déterminé.
· **Dynamique à 20 °C:**	8.000 mPas
· **Solubilité**	
· **l'eau:**	Non déterminé.
· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**	Non déterminé.
· **Pression de vapeur:**	Non déterminé.
· **Densité et/ou densité relative**	
· **Densité à 20 °C:**	1,3 g/cm³
· **Densité relative**	Non déterminé.
· **Densité de vapeur:**	Non déterminé.

· **9.2 Autres informations**	
· **Aspect:**	
· **Forme:**	Liquide
· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**	
· **Température d'inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Propriétés explosives:**	Le produit n'est pas explosif.
· **Non inflammable résistance au feu**	
· **Taux d'évaporation:**	Non déterminé.

· **Informations concernant les classes de danger physique**	
· **Substances et mélanges explosibles**	néant
· **Gaz inflammables**	néant
· **Aérosols**	néant
· **Gaz comburants**	néant
· **Gaz sous pression**	néant
· **Liquides inflammables**	néant
· **Matières solides inflammables**	néant
· **Substances et mélanges autoréactifs**	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 5)

· **Liquides pyrophoriques**	néant
· **Matières solides pyrophoriques**	néant
· **Matières et mélanges auto-échauffants**	néant
· **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau**	néant
· **Liquides comburants**	néant
· **Matières solides comburantes**	néant
· **Peroxydes organiques**	néant
· **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**	néant
· **Explosibles désensibilisés**	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.2 Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
· **Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.
· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
470-82-6 Cinéol-1,8 :
-DL50 orale rat : 2480 mg/kg
-DL50 orale : 2480 mg/kg de poids corporel
-DL50 cutanée rat : >2000 mg/kg de poids corporel
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
-DL50, par voie orale : 630 - 2000 mg/kg (Rat)
-DL50, par voie cutanée : > 2000 mg/kg (Lapin)
-CL50, par inhalation : > 7 mg/L (4 heures / Rat)
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol : Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané. Toxique par inhalation
- DL50 Oral Rat : 1,187 mg/kg
- DL50 Dermal Lapin : 1,219-3,135 mg/kg
- LC50/4h Inhalatoire Rat : 5,19 mg/L
98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
Evaluation de la toxicité aiguë : Une toxicité prononcée suite à une inhalation de courte durée. De toxicité substantielle après contact cutanée de courte durée. Très toxique après ingestion unique.
-DL50 rat (Oral) : 272 - 289 mg/kg
-CL50 rat (Inhalation) : >1,7 - 5,8 mg/L 6h (similaire à OCDE 403). La vapeur a été testée.
-DL50 rat (Dermal) : > 400 mg/kg (OCDE 402). Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test)
-DL50 rat (Dermal) : 380 mg/kg (OCDE 402)
· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Non irritant
108-01-0 2-dimethylaminoethanol : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation de l'effet irritant / Corrosif. Attaque la peau et les yeux.
Données expérimentales calculées : Corrosion/irritation de la peau lapin : Corrosif.
Provoque une irritation cutanée.
· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Non irritant
108-01-0 2-dimethylaminoethanol : Provoque des lésions oculaires graves.
98-94-2 cyclohexyldimethylamine :Lésion oculaire grave/irritation : Dans le cas présent, en raison de l'action corrosive sur la peau, on peut s'attendre à un résultat identique pour les yeux.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 6)

Provoque de graves lésions des yeux.

· ***Sensibilisation respiratoire ou cutanée***

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Pas sensibilisateur de la peau
98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation de l'effet sensibilisant : N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.
Donéées expérimentales calculées : Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris : non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Mutagénicité sur les cellules germinales***

1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
Non mutagène selon le test d'Ames. Non génotoxique en test micronucléaux chez les souris in-vivo. Mutagène dans le système de test L5178Y de lymphome de souris.
98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation du caractère mutagène : Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur bactéries ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriété mutagènes lors de tests sur mammifères.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Cancérogénicité***

98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation du caractère cancérogène : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Toxicité pour la reproduction***

98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
- Evaluation de la toxicité pour la reproduction : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Les résultats ont été déterminés dans un Screeningtest (OCDE 421/422).
- Evaluation du caractère tératogène : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Les résultats ont été déterminés dans un screeningtest (OCDE 421/422).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique***

98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains organes cibles (STOT) : Les informations disponibles ne suffisent pas pour l'évaluation de la toxicité spécifique sur les organes cibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée***

98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation de la toxicité après administration répétée : Même après administration répétée, l'effet prépondérant consiste en l'induction de corrosion.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Danger par aspiration***

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· ***Indications toxicologiques complémentaires:***

108-01-0 2-dimethylaminoethanol : Dans certaines conditions, des nitrosamines peuvent se former avec des agents nitrosants (par ex. nitrites, oxydes d'azote). Les nitrosamines se sont révélées cancérigènes lors des essais sur les animaux. Irritant pour les voies respiratoires.

· ***11.2 Informations sur les autres dangers***

· ***Propriétés perturbant le système endocrinien***		
1244733-77-4	*Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane*	*Liste II*
556-67-2	*octaméthylcyclotétrasiloxane*	*Liste II; III*
541-02-6	*Decamethylcyclopentasiloxane*	*Liste II*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· ***12.1 Toxicité***

· ***Toxicité aquatique:***

470-82-6 Cinéol-1.8 :
-CL50 - Poisson 57 mg/l
-CE50 - Crustacés >100 mg/l
-CE50 72h - Algues >74 mg/l

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 7)

-CE50 96h - Algues >74 mg/l
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane :
-Algues/végétaux aquatiques - EC50 : 47mg/L, 96 heures
-Algues/végétaux aquatiques - EC50 : 82 mg/L, 72 heures
-Poisson - LC50 : 56.2 mg/L, 96 heures
-Crustacés - EC50 : 131 mg/L (Daphnia magna, 48 heures)
-Crustacés - NOEC : 32 mg/L (Daphnia magna)
108-01-0 2-diméthylaminoéthanol :
- EC20 (30min) > 1.000 mg/L bactéries
- EC50 (72h) 34,47 mg/L algues
- LC50/96h 146,63 mg/L poissons
- EC50/48h 98,37 mg/L Daphnie
98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation de la toxicité aquatique : Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne pertube pas le cycle d'action biologique des boues activées.
- Toxicité pour les poissons : CL50 (96h) 31,58 mg/L, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique). Concentration nominale. Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non eutralisé. Après neutralisation, on n'observe plus de toxicité.
- Invertébrés aquatiques : CL50 (48h) 75 mg/L, Daphnia magna (OCDE 202, 1ere partie, statique). L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.
- Plantes aquatique(s) : CE50 (72h) > 2,0 mg/L (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique). Concentration nominale. CE10 (72h) 0,0784 mg/L (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique). Concentration nominale.
- Microorganismes / Effet sur le boue activée : CE10 (17h) 137 mg/L, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 8, statique). Concentration nominale.

· ***12.2 Persistance et dégradabilité***
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Difficilement biodégradable. Biodégradable inhérente.
98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
- Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O) : Facilement biodégradable (selon critères OCDE)
- Données sur l'élimination : 90-100% réduction du COD (18 jours) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) (aérobie, boue activée, ménagère, non adaptée)
- Evaluation de la stabilité dans l'eau : compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

· ***12.3 Potentiel de bioaccumulation***
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : il est prévu que le potentiel de bioaccumulation est faible. BCF mesuré de 0,8- <14. Coefficient de partage 2.68
98-94-2 cyclohexyldimethylamine :
- Evaluation du potentiel de bioaccumulation : En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.
- Potentiel de bioaccumulation : Facteur de bioconcentration : 35.66 (calculé(e))
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine :
En raison du coefficient de répartition d'octanol-eau relativement bas (log Pow : 0,99 - OECD 207), aucun enrichissement notoire de la substance dans des organismes n'est attendu.

· ***12.4 Mobilité dans le sol***
1244733-77-4 Reaction products of phosphoryl trichloride and methyloxirane : Sur la base des résultats mesurés, il est dérivé que le coefficient d'absorption est 174, ce qui indique un potentiel d'absorption modéré.
98-94-2 cyclohexyldimethylamine : Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux :
- Volatilité : La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère.
- Adsorption sur les sol : Une adsoprtion sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

· ***12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB***
· ***PBT:*** *Non applicable.*
· ***vPvB:*** *Non applicable.*
· ***12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien***
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 8)

· **12.7 Autres effets néfastes**
· **Autres indications écologiques:**
· **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**	
· **ADR, ADN, IMDG, IATA**	
· **Classe**	néant
· **14.4 Groupe d'emballage**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.5 Dangers pour l'environnement**	Non applicable.
· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Non applicable.
· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**	Non applicable.
· **"Règlement type" de l'ONU:**	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**
· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé
· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 26.02.2024

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 9)

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.
Pour la substance N° CAS : 108-01-0
Pour la substance N° CAS : 98-94-2

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Département sécurité du produit
· **Contact:** L.TASSE
· **Date de la version précédente:** 18.12.2023
· **Numéro de la version précédente:** 4
· **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
· ***** Données modifiées par rapport à la version précédente**

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 10)

Annexe: Scénario d'exposition 1

· **Désignation brève du scénario d'exposition**
L'annexe du scénario d'exposition concerne la substance N° CAS : 98-94-2
Utilisé dans les synthèses de polyuréthanes, Production de mousse rigide, Applications industrielles
· **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
· **Catégorie du procédé**
PROC1 : Utilisation dans des processus fermés ; expositions improbables
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîrisée.
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5 : Mélange dans des processus par lots
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles.
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spècialisée, y compris pesage)
PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
· **Catégorie de rejet dans l'environnement**
ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice.
· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
· **Conditions d'utilisation**
Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques :
Scénario d'exposition contributeur
- Descripteur des utilisations couvertes : ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion dans ou sur une matrice
Conditions opératoires
- Quantité annuelle par site : 260.000 kg
- Jours d'émission minimum par an : 300
- Facteur d'émission air : 0%
- Facteur d'émission eau : 0,025%
- Facteur d'émission sol : 0%
- Réception des eaux de surface (débit) : 18.000 m3/d
- Facteur de dilution rivière : 10
- Facteur de dilution marin (côte) : 100
· **Paramètres physiques**
· **Etat physique** Liquide
· **Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.
· **Mesures de gestion des risques**
Mesures de management des risques :
- Les mesures de traitement de l'air adéquates sont, par exemple : Nettoyeur des effluents gazeux, Traitement des effluents gazeux par oxydation thermique
- Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple : Traitement biologique aérobie
- Les mesures adéquates de traitement du sol, sont, par exemple : Pas d'épandage des boues sur le sol, Imperméabilisation des sols, Incinération des boues d'épuration
- Type de station d'épuration des eaux usées : Station de traitement des eaux sur site
- Débit présumé de ma station d'épuration des eaux usées (m3/j) : 2.000 m3/d
· **Estimation de l'exposition**
Etimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement
- Ratio de Caractérisation des Risques (RCR) : 0,68354
- Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 11)

- Quantité maximum pour une utilisation sûre : 1.267,9 kg/jour

· **Scénario d'exposition contributeur**

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC1 : Utilisation dans des processus dermés, exposition improbable

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 0,0106 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,000303
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)

- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC2 : Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 1,0603 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,03029.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 12)

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC3 : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.
Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 3,1808 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,090879.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC4 : Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
Type d'utilisation : Industrielle
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.
Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 13)

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC5 : Utilisation dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Type d'utilisation : Industrielle
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.
Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC7 : Pulvérisation dans des installations industrielles
Type d'utilisation : Industrielle
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Ventilation locale par aspiration : Efficacité 95%
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.
Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 14)

- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)

- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC8a : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 10,6025 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,302929.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)

- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra

Descripteur des utilisations couvertes :

PROC8b : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.

Type d'utilisation : Industrielle

Connditions opératoires :

- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur

Mesure de management des risques

- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.

Estimation de l'exposition et référence à sa source :

- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 15)

durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC9 : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Type d'utilisation : Industrielle
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.
Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local
- Estimation de l'exposition : 5,3013 mg/m3
- Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,151464.
- Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée
Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra
Descripteur des utilisations couvertes :
PROC21a : transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Type d'utilisation : Industrielle
Connditions opératoires :
- Concentration de la substance : cyclohexyldimethylamine - Teneur : ≥ 0% - ≤ 5%
- Etat Physique : Liquide
- Pression de vapeur de la substance pendant uilisation : 317 Pa
- Température du processus : 20°C
- Durée et fréquence de l'activité : 480min 5jours/semaine
- Intérieur/Extérieur : Intérieur
Mesure de management des risques
- Eviter le contact cutané. Eviter les éclaboussures. Nettoyer l'équipement et la zone de travail quotidiennement. Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent. Assurer-vous qu'aucun aérosol respirable n'est produit.
- Eviter l'inhalation du produit. Nettoyer immédiatement les éclaboussures. Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques. Utiliser une protection des yeux adéquate. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. porter des vêtements de travail adéquats.
- Eviter le contact avec les yeux
- Utiliser une protection des yeux adéquate
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec une formation spécifique. Porter une protection du visage appropriée. Porter les équipements de protection personnelle adaptés. Porter des vêtement de travail adéquat.

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 16)

Estimation de l'exposition et référence à sa source :
- *Méthode d'évaluation : EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur / travailleur - inhalation, longue durée - local*
- *Estimation de l'exposition : 2 mg/m3*
- *Ratio de caractérisation des risques (RCR) : 0,057143.*
- *Méthode d'évaluation : Evaluation qualitative / Travail - voie cutanée*

Conseils pour les utilisateurs en avals (Downstream Users)
- *Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra*

Annexe: Scénario d'exposition 2

· **Désignation brève du scénario d'exposition**
L'annexe du scénario d'exposition concerne la substance N°CAS : 108-01-0
· **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
· **Catégorie du procédé**
PROC1 : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2 : Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes.
PROC3 : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes.
PROC4 : Production chimique où il y a possibilité d'exposition.
PROC5 : Mélange dans des processus par lots
PROC8a : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations spécialisées.
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spècialisée, y compris pesage)
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
· **Catégorie de rejet dans l'environnement** *ERC2 Formulation dans un mélange*
· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
· **Conditions d'utilisation**
· **Durée et fréquence**
> 4 heures/jour
≤ 240 jours/an
· **Paramètres physiques**
· **Etat physique**
Liquide
Pression de vapeur : 10 hPa
· **Concentration de la substance dans le mélange** *Matière première.*
· **Autres conditions d'utilisation**
Utilisation intérieure
Température d'utilisation : 20°C
· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Eviter le contact avec les yeux.
Eviter le contact avec la peau.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.
Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.
· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 18)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 17)

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
· **Mesures de gestion des risques**
· **Protection du travailleur**
· **Mesures de protection organisationnelles**
N'employer que du personnel de chimique instruit.
Gestion / supervision en place pour vérifier que la mesure de gestion des risques en place est utilisée correctement et que les OC sont suivis.
· **Mesures techniques de protection**
Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.
Ventilation locale par aspiration
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
Éviter le contact fréquent et direct avec la substance
Minimisation des éclaboussures et des déversements
Éviter le contact avec des outils et des objets contaminés.
Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail.
Minimisation des phases manuelles / tâches.
· **Mesures personnelles de protection**
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec la peau.
Eviter tout contact avec les yeux.
Lunettes de protection hermétiques
Utiliser une tenue de protection.
Bottes
Filtre K
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Gants résistants aux produits chimiques adaptés à l'entraînement aux activités de base et spécifiques.
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Mesures pour la protection du consommateur** Assurer un marquage suffisant.
· **Mesures de protection de l'environnement**
· **Eau**
En règle générale, une neutralisation est nécessaire avant le déversement de l'eau usée dans la station d'épuration.
· **Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
· **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
· **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
· **Estimation de l'exposition**
· **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
· **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 3

· **Désignation brève du scénario d'exposition**
L'annexe du scénario d'exposition concerne la substance N°CAS 2855-13-2
Utilisation de monomères / autres réactifs pour polyurèthanes (PUR), époxy etc. (industriel)
· **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU8 Fabrication de produits chimiquess en vrac, à grande échelle (y compris des produits pétroliers)

(suite page 19)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

(suite de la page 18)

· ***Catégorie du procédé***
PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîrisée.
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles.
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées.
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spècialisée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau.
PROC13: traitement d'articles par trempage et versage.
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation.
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
· ***Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition***
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
· ***Conditions d'utilisation***
· ***Durée et fréquence***
Fréquence d'utilisation: ≤ 240 jours/année
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: > 4 heures / jour
PROC7: > 4h/jour ou 1 - 4 h ou 15 min - 1 h
PROC8a: 1 - 4 h/jour ou > 4h
PROC8b: > 4h/jour avec protection respiratoire ou 1 - 4 h sans protection respiratoire
· ***Paramètres physiques***
· ***Etat physique*** *Liquide*
· ***Concentration de la substance dans le mélange***
PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: 100%
Matière première.
· ***Autres conditions d'utilisation***
· ***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement***
Utilisation uniquement sur un sol dur
· ***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs***
Eviter le contact avec les yeux.
Eviter le contact avec la peau.
Eviter un contact cutané de longue durée ou répété.
· ***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur***
N'est pas applicable car la substance est prévue pour une utilisation comme monomères / autres réactifs pour PUR et époxy en milieu industriel, les consommateurs ne sont donc pas concernés
Conserver hors de portée des enfants.
· ***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit***
N'est pas applicable.
· ***Mesures de gestion des risques***
· ***Protection du travailleur***
PROC1: Protection respiratoire: Non. Mais si l'exposition est possible, porter des gants de protection chimiques, avec instructions spècifiques relatives à leur utilisation et des contrôles exhautifs de surveillance par le management (efficacité de 98%), couverture appropriée de la peau et protection oculaire adaptée.
Appareil de protection respiratoire:
PROC2: pas
PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC9, PROC10, PROC13, PORC14, PROC15: Oui, efficacité 90%
PROC7: Oui efficacité 95 %
PROC8b: OUI, 1 - 4h sans protection respiratoire, > 4h oui, efficacité 90%

(suite page 20)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: PFP FOAM PART A

(suite de la page 19)

GANTS
Oui, porter des gants de protection chimique, avec instructions spécifiques relatives à leur utilisation et des contrôles exhautifs de surveillance par le management (efficacité de 95%)

· **Mesures de protection organisationnelles**
PROC1: Pas pertinent - système clos
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: Nettoyage régulier du matériel et de la zone de travail. Surveillance mise en place pour vérifier que les RMM (Risk Management Measures, Mesures de gestion des risques) sont respectées. Eviter tout contact direct et fréquent avec la substance. Minimiser les phases manuelles.

· **Mesures techniques de protection**
Ventilation locale par aspiration:
PROC1: N'est pas applicable
PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: Oui efficacité 90%
PROC7: Oui efficacité 95%
PROC8b: Oui, efficacité 97%

· **Mesures pour la protection du consommateur** Assurer un marquage suffisant.

· **Mesures pour l'élimination**

· **Procédés d'élimination**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

· **Estimation de l'exposition**

· **Travailleur (cutané)**
PROC1, PROC3, PROC15: une main (240 cm2)
PROC2, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14: Les deux paume (480 cm2)
PROC7: Deux mains et avant bras (1500 cm2)
PROC8a, PROC10: Les deux mains (960 cm2)

· **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.